

**Jean-Pierre Barbier**  
Président du Département

Monsieur Régis Curt  
Président  
Association Porte de l'Isère environnement  
(APIE)  
Parc de Fallavier  
2 rue de la buthière  
38090 Villefontaine

Grenoble, le

01 DEC. 2022

Affaire suivie par : Marc Roux  
Direction des mobilités  
Service études stratégie investissements  
Téléphone : 04 76 00 34 08  
DM/SES/22-D200

Monsieur le Président,

Vous avez souhaité attirer mon attention sur l'aménagement de la RD 522 dans la traversée de Saint-Agnin-sur-Bion et sur la nécessité que ce projet prenne bien en compte la sécurité des cyclistes.

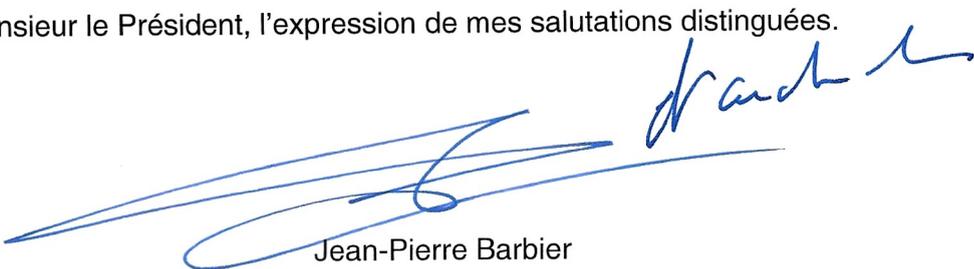
Votre sollicitation a retenu toute mon attention.

Je souhaite tout d'abord vous indiquer que cette opération qui contribue à la modération de la vitesse dans cette zone agglomérée contribue de ce fait à la sécurité de tous les usagers.

Je vous confirme par ailleurs qu'elle intègre bien des bandes cyclables et que les lignes d'arrêt des feux ou des cédez le passage seront bien situées à l'arrière de ces bandes.

J'ai bien noté votre alerte quant à la détection des cyclistes par les feux. J'ai demandé aux services du Département de l'examiner de manière approfondie afin que le système le plus performant et le plus fiable soit mis en œuvre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Jean-Pierre Barbier